PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°2

Gundolsheim

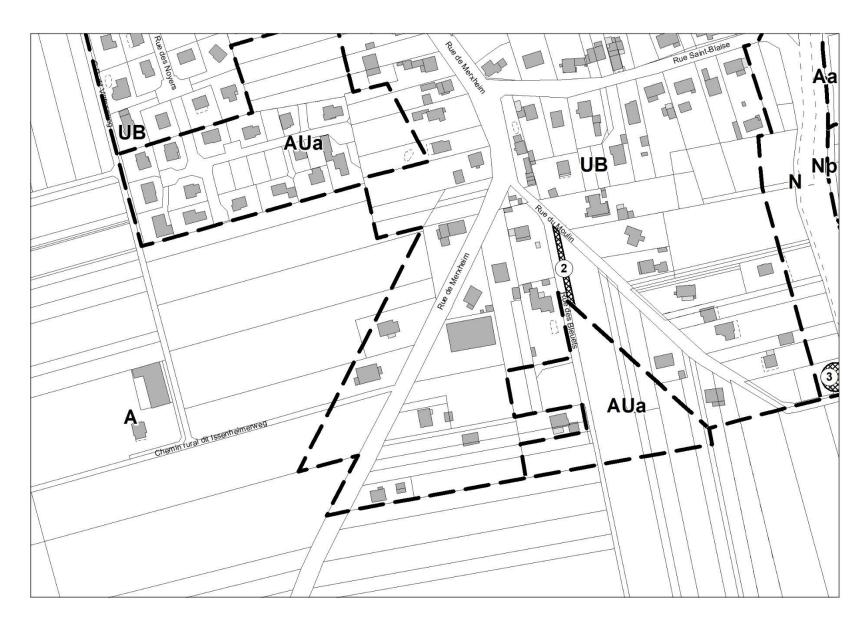


2. Règlement graphique (extrait plan de zonage : 1/2000)

Modification n°2

Le Maire





Zonage extrait



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie approximative en ares
1	Accès au secteur AUa rue de Merxheim Largeur 7 mètres	Commune	2
2	Elargissement de la rue des Bleuets	Commune	4
3	Place de retournement rue du Moulin	Commune	3,2
4	Elargissement du débouché de la rue du Dorfgraben vers la rue de Munwiller.	Commune	0,06



PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

classés au titre des articles L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme

arbre de plein champ

 \leftarrow

sens de faîtage

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

